

## Réseau RAPPEL

Depuis 2007, le réseau RAPPEL mobilise les acteurs autour de la prise en compte du phénomène de la précarité énergétique. Le but du réseau est de mettre en relation et d'aider les structures qui cherchent à apporter des solutions préventives et curatives durables à la précarité énergétique. Les intervenants des secteurs de l'action sanitaire et sociale, du logement et de l'énergie ont chacun leur logique, leurs réseaux sont souvent cloisonnés, soit thématiquement, soit territorialement.

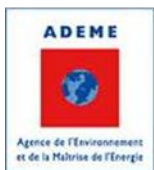
### LE RESEAU RAPPEL C'EST :

- ✓ **Plus de 1000 membres de cultures professionnelles et d'horizons divers dans 96 départements :**
  - services de l'état ou assimilés (EPIC, DDT,...)
  - collectivités locales
  - associations
  - entreprises
  - particuliers (chercheurs, étudiants, bénévoles...)
- ✓ **Un site Internet mis à jour régulièrement ([www.precarite-energie.org](http://www.precarite-energie.org))** pour référencer les outils et partager les expériences. Le site Internet s'enrichit de divers articles ayant un rapport (même indirect) avec la précarité énergétique. L'inscription au réseau et à la newsletter est gratuite et se fait à travers l'interface du site Internet ;
- ✓ **Une liste de discussion** uniquement dédiée à la précarité énergétique et réservée aux membres du réseau. Elle permet de nombreux échanges entre les membres : elle sert d'espace de débat, de diffusion et d'enrichissement mutuel au sein du RAPPEL ;
- ✓ **La rédaction ponctuelle de fiches de synthèse** des sujets abordés sur la liste de discussion. Certains sujets particulièrement importants ou parfois complexes restent dispersés sur plusieurs messages et ne permettent pas une vue d'ensemble. Certains fils de discussion sont sélectionnés en vue de les synthétiser et éventuellement d'y apporter des compléments. Ces notes de synthèse sont diffusées sur la liste de discussion du réseau et mises en ligne sur le site Internet ;
- ✓ **Une newsletter mensuelle** en prise avec l'actualité continue de la précarité énergétique. Elle contient des petits articles suivis de liens renvoyant à la source de l'information ou à des articles plus complets sur le site du RAPPEL ;
- ✓ **Une lettre annuelle « Focus précarité énergétique ».** Cette lettre papier de 8 pages est destinée aux professionnels et institutions concernés par la précarité énergétique (membres du réseau et acteurs clés dans la lutte contre la précarité énergétique en France : CAF, MSA, délégations Anah, délégations ADEME, ARS, DREAL, préfets de département, Conseils départementaux et régionaux, CCAS des communes de plus de 50 000 habitants, etc.). Chaque numéro du Focus est consacré à un thème différent, et s'attache à faire écho à l'actualité de la précarité énergétique, à apporter une réflexion de fond sur le sujet et à présenter des expériences de terrain.
- ✓ **Une lettre d'information annuelle à destination des non-experts : « La piqûre du RAPPEL ».** Cette publication de 4 pages plus généraliste vise à vulgariser le sujet de la précarité énergétique et son actualité annuelle. Elle est diffusée sur les territoires auprès d'un public élargi (professionnels de l'action sanitaire et sociale, opérateurs habitat, chargés de visites, conseillers info-énergie, élus et chargés de mission des collectivités, etc.) ;

✓ **Des rendez-vous récurrents :**

- une **rencontre annuelle** rassemblant plus d'une centaine de professionnels chaque année. Conçue sous la forme d'ateliers, de plénières, de conférences, de tables rondes... la journée nationale constitue une véritable occasion de mutualiser les bonnes pratiques au sein du réseau et de partager nos questionnements respectifs. Généralement organisée en fin d'année, elle marque une ponctuation majeure dans la vie du réseau ;
  - une "**rencontre d'experts**" par an sur des thématiques ciblées. Elle vise à mettre face à face des experts de la précarité énergétique, issus du réseau lui-même, et des experts d'un domaine connexe (médecins, architectes, sociologues, thermicien, etc.) pour lesquels la prise en compte de la précarité énergétique est importante, mais pas centrale. Ces « ateliers » réunissant une quinzaine de personnes doivent apporter, en présentant un éclairage extérieur sur la précarité énergétique, des éléments de réponses sur des questions croisées et/ou très techniques ;
  - des **webinaires** tous les deux mois pour partager des retours d'expériences concrets à distance. Ces conférences web reposent sur une plateforme accessible en ligne par les participants permettant de suivre en direct ou en différé les interventions d'un acteur de terrain et les questions/réponses avec les membres ;
- ✓ La mise en place ponctuelle de **groupes de travail thématiques** pour mutualiser les compétences et les savoirs de certains membres du réseau sur des sujets particuliers (définis en fonction des besoins exprimés ou de l'actualité). Chaque groupe de travail aboutit à un document final, rédigé par les animateurs, et dont la forme est déterminée en fonction du sujet traité par le groupe ;
- ✓ La **publication d'outils pratiques** à destination des professionnels :
- Une **boîte à outils** mutualisée par les membres ;
  - Des **guides** pour agir : « Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ? », « Typologie des ressources sur la précarité énergétique », etc. ;
  - Une **formation en ligne** « Sensibilisation à la précarité énergétique » : composée de petites séquences vidéos destinées à toute personne s'intéressant au sujet ;
  - Une **médiathèque de sons et d'images** qui recense, compile et classe des vidéos déjà produites sur la précarité énergétique (reportages, présentations d'expériences, paroles d'acteurs, outils divers sous format vidéo...) ;
- **Des relais régionaux du RAPPEL** en capacité de représenter le réseau en région, de favoriser la connaissance du phénomène, les actions à mettre en place et les acteurs à mobiliser ;
- ✓ **La participation des animateurs du réseau à de nombreuses conférences ou évènements nationaux et régionaux sur la précarité énergétique.** Le RAPPEL participe par exemple au suivi et à l'enrichissement des travaux de l'Observatoire National de la Précarité Energétique en tant que membre partenaire.

**LE RESEAU RAPPEL EST SOUTENU PAR :**



## LES MEMBRES DU RAPPEL :

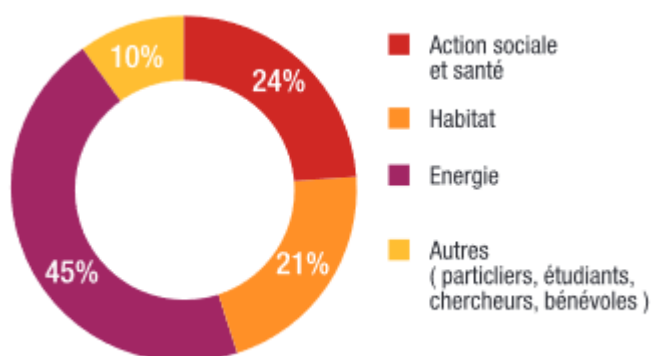
### REPARTITION PAR TYPE DE STRUCTURE :

	2009	2011	2013	2015	2017	2019
Administrations, services de l'état ou assimilés (EPIC...)	9	35	57	73	82	86
Collectivités locales	23	65	131	232	267	282
Associations et fondations	111	210	345	455	406	435
Entreprises	16	54	111	153	149	158
Particuliers (étudiants, bénévoles...)	3	16	31	37	51	47
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>380</b>	<b>675</b>	<b>950</b>	<b>984</b>	<b>1 008</b>

### REPARTITION PAR REGION :

	Nombre	%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	124	12,3%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	51	5,1%
BRETAGNE	58	5,8%
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	33	3,3%
CORSE	7	0,7%
GRAND EST	41	4,1%
HAUTS-DE-FRANCE	91	9,0%
ILE-DE-FRANCE	250	24,8%
NORMANDIE	25	2,5%
NOUVELLE-AQUITAINE	89	8,8%
OCCITANIE	120	11,9%
PAYS DE LA LOIRE	34	3,4%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	76	7,5%
DOM	3	0,3%
ETRANGER	6	0,6%
<b>TOTAL</b>	<b>1008</b>	<b>100,0%</b>

### REPARTITION PAR DOMAINE DE COMPETENCES :



## RESUME DES ACTIONS REALISEES SUR LA DERNIERE PERIODE (DE JUIN 2018 A OCTOBRE 2019)

### LES OUTILS :

Le site internet [www.precarite-energie.org](http://www.precarite-energie.org) → 11 000 visites mensuelles, 400 visites par jour

La liste de discussion → 835 inscrits

Les fiches de synthèse des échanges de la liste de discussion :

- ✓ Fiche N°15 : *Le compteur Linky en questions*
- ✓ Fiche N°16 : *Le chèque énergie*

15 newsletters → 1 683 destinataires

### LES RENCONTRES :

10<sup>ème</sup> rencontre d'experts : « *Organisation de l'action publique territoriale : Compétences et missions en lien avec la lutte contre la précarité énergétique* »

12<sup>ème</sup> journée de rencontre nationale → 80 participants

6 webinaires → 327 participants

- ✓ N°26 : « *Le projet #1rayon2soleil, mobiliser des intervenants à domicile contre la précarité énergétique* »
- ✓ N°27 : « *Parcours et pratiques des ménages en situation de précarité énergétique* »
- ✓ N°28 : « *Le programme SLIME, version 2019* »
- ✓ N°29 : « *Rôle et leviers d'action des syndicats d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique* »
- ✓ N°30 : « *Comment évaluer l'impact social des actions de lutte contre la précarité énergétique ?* »
- ✓ N°31 : « *Village santé énergie* »

### LES GROUPES DE TRAVAIL :

Groupe de travail thématique pour la production du « *guide pratique pour accompagner les locataires de logements non décent en situation de précarité énergétique : procédures et éléments jurisprudentiels* »

Structuration de relais régionaux du RAPPEL → 12 structures relais en région

### LES PUBLICATIONS :

Le « Focus précarité énergétique » N°21 : « *Favoriser le passage à l'action des ménages en précarité énergétique ?* » → 2 037 destinataires

« La piqûre du RAPPEL » N°2 : « *Renforcer le cadre national pour soutenir les actions sur le terrain* » → 2 110 destinataires

...et mise à jour des deux outils :

- ✓ « *Typologie des ressources pour agir contre la précarité énergétique – boîte à outils du RAPPEL en direction des professionnels* »
- ✓ La formation en ligne du RAPPEL : « *Sensibilisation à la précarité énergétique* »